

DEPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENCON /CANTON DE RADON
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA HAUTE SARTHE

Extrait du registre des **DELIBERATIONS** du Conseil de Communauté

SEANCE DU 01 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à 19h00, les membres du Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique à la salle intercommunale du Mêle sur Sarthe, sous la présidence de Monsieur de Balorre.

Etaient présents : C. de BALORRE – V. MARQUES – B. LECONTE – G. de LA FERTE – M. FLERCHINGER – J. BRULARD – E. GUILLIN – R. DANIEL – R. COLLETTE – T. BAUCHERON – B. METAYER – D. DEROUAULT – R. DENIS – R. RILLET – J-D PHOTOPOULOS – C. DESMORTIER – D. BOURBAN – R. ADAMIEC – H. PROVOST-OLIVIER – B. DETROUSSEL – E. LIGER – M. DROUET – J. DENIS – S. FOSSEY – V. GIRARD – Y. SAULE – T. CHOPIN – D. RATTIER – L. BEAUDOIRE – F. BEIGNET – F. LEVESQUE – P. HESLOIN – E. GOUELLO – R. HERBRETEAU

Absent excusé : F. SIMON – F. RATTIER – F. GHEWY

Absent représenté : P. CHATELLIER donne pouvoir à R. RILLET – Y. LEVENEZ donne pouvoir à G. de la FERTE – K. BRINDLEY donne pouvoir à JD. PHOTOPOULOS – C. JEHANNIN donne pouvoir à T. CHOPIN – P. CAPRON est représenté par JM. PLAT – G. POTTIER est représenté par T. LOISON – C. BOHAIN est représenté par V. PEQUIGNOT

V.MARQUES est nommé **secrétaire de séance**.

Nombre de délégués élus : 44 Présents : 37 Votants : 41 Abstention : 0 Contre : 0

Délibération n° 2025-0401-7-1a Tarifs épicerie 2025 au camping « La Prairie »
--

- Annule et remplace N°2025-0401-7-1,

M. le Président propose les tarifs de l'épicerie applicables au camping « La Prairie » à compter du 28 avril 2025

Ouverture du 28 avril au 28 septembre (avec sanitaires)

Boissons :

Bières locales 33cl :	4.50€
Cœur de pommes 1l (la cave d'orgueil) :	5.00€
Cidre bouché 75cl (la cave d'orgueil) :	5.00€
Cidre 33 cl (cave de la fosse) :	2.50€
Café chaud simple :	1.30€
Café chaud double :	2.50€
Chocolat, Thé, Tisane chaud :	1.50€
San Pélégrino 1l :	1.90€
Jus d'orange 1l :	2.00€
Eau 1.5l :	1.00€
Eau 0.5l :	0.50€
Lait 0.25l :	0.90€
Lait 1l :	1.20€

Glaces :

Extrême Cône de Nestlé tous les parfums :	2.90€
Smarties :	2.30€
Pirulo Tropical :	2.20€
Pirulo Cool cola et fraise :	2.30€
Pirulo Water Melon :	2.20€
Batonnet Nestlé cacao vanille :	1.10€
Nuii tous les parfums :	3.20€
Oréo Pot :	3.50€
Movenpick :	3.20€

Accusé de réception en préfecture 061-200035103-20250401-2025-0401-7-1a Date de télétransmission : 22/05/2025 Date de réception préfecture : 22/05/2025
--

Epiceries

Chocolat poudre dose :	0.50€
Thé (sachet) :	0.50€
Compote à boire :	0.80€
Madeleine nature ou marbrée (unité) :	0.50€
Pain au chocolat individuel :	0.50€
Pâte à tartiner 220g :	2.90€
Confiture dosettes :	0.20€
Sucres en morceaux :	1.95€
Vinaigrette nature 500ml :	1.50€
Kit sel/poivre :	2.50€
Moutarde :	1.50€
Plaquette de beurre doux ou demi-sel 125g :	1.95€
Raviolis 400g :	2.20€
Pâtes 500g :	1.50€
Riz 500g :	2.00€
Chips 30g :	0.50€
Chips 150g :	1.60€
Pringles 40g :	2.00€
Chupa-chups :	0.40€

Produits d'hygiène et ménages

Lessive (unité) :	0.50€
Eponge (unité) :	0.80€
Mouchoirs (unité) :	0.30€
Shampooing 400 ml :	1.50€
Gel douche 250 ml :	1.50€
Essuie tout (unité) :	0.90€
Produits vaisselle 500ml :	1.00€
Dentifrice :	2.50€
Papiers toilettes (unité) :	0.50€

Produits saisonniers

Charbon 4kgs :	7.50€
Allume feu (unité) :	0.20€
Boite d'allumettes :	1.00€

Service laverie

Machine à laver :	5.00€
Sèche-linge :	5.00€

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- DÉLÈGUE l'encaissement des emplacements nus à CAMPING car Park.
- APPROUVE l'ensemble des tarifs ci-dessus. Pour extrait conforme,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire,
Victor Marques.



Le Président,

Christophe de Balgère

061-200035103-20250401-2025-0401-7-1a-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025